

DÉCLARATION PUBLIQUE: Lutter contre la réduction de l'espace accordé à la société civile à travers le monde¹

Préambule

Convaincus que nous avons le droit et le devoir d'exprimer notre foi chrétienne au travers d'actions de bienfaisance, sociales et politiques conformes aux Écritures²; et

Reconnaissant que les Églises et les entités d'inspiration religieuse sont essentielles à l'organisation et à la mise en œuvre d'actions de bienfaisance, sociales et politiques comme expressions de foi et d'espoir,

Nous pensons, en tant que membres de l'Alliance ACT, que la diversité de la société civile est une grande richesse. Cette diversité renvoie à tous les types d'organisations et d'actions en quête du bien des êtres humains et de la planète. Elle englobe ainsi les ONG, les organisations à but non lucratif, les organismes de bienfaisance, les Églises et les organisations d'inspiration religieuse. Le développement durable, qui est l'objectif de l'Agenda 2030, ne pourra être réalisé que s'il intègre un large éventail d'acteurs, et donc un espace accordé à la société civile. Une société civile active peut amener des changements politiques positifs : elle l'a fait par le passé et continue de le faire aujourd'hui. La lutte contre l'apartheid, la réalisation des droits des femmes dans de nombreux pays du monde, ou encore les actions actuellement menées pour sensibiliser l'opinion à la justice climatique et qui permettent le changement politique nécessaire à la préservation de notre planète, constituent autant d'exemples emblématiques. Dans de nombreux cas, la société civile veille également à ce que les minorités ne soient pas délaissées par l'État. De même, elle garde un œil sur les politiques gouvernementales et vérifie ainsi qu'elles s'alignent sur les normes en matière de droits humains auxquelles les États ont souscrit. Dans de nombreux pays, la société civile sert à promouvoir la transparence et à encourager une meilleure gouvernance, pour le bien de sociétés entières.

C'est pourquoi nous lançons cet appel à soutenir le rôle actif et l'indépendance de la société civile partout dans le monde, en particulier là où elle est la plus menacée.

Objectif de cet appel à l'action

Cet appel à défendre la pérennité de la société civile est en réalité un appel à placer les besoins des individus, en particulier des personnes pauvres, démunies, défavorisées et insuffisamment desservies, au-dessus des priorités des réglementations légales et des institutions et mesures étatiques répressives qui cherchent à limiter les actions de bienfaisance, de développement et humanitaires. Cet appel est également une manière de faire valoir les droits

¹ La présente déclaration publique a été établie par l'organisation Community World Service Asia et la Communauté de pratique de l'Alliance ACT sur les droits humains dans le développement (y compris Pain pour le monde, l'Église de Suède, l'EPER, la FLM et l'UEM), sur la base de deux précédentes propositions. Le Forum ACT de l'Asie-Pacifique et le Forum ACT de l'Europe ont approuvé chacune de ces deux propositions.

² En particulier : Jc 2,14-26 (« je tirerai de mes œuvres la preuve de ma foi [...] »); Ga 5,6 (« [...] ni la circoncision, ni l'incirconcision ne sont efficaces, mais la foi agissant par l'amour ») et Ga 5,13-14 (« c'est à la liberté que vous avez été appelés [...] par l'amour, mettez-vous au service les uns des autres [...] Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »).

inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme³ pour nous-mêmes, nos parties prenantes et ceux que nous voulons servir.

Nous reconnaissons que dans de nombreux pays où nous opérons actuellement, il est indispensable d'apporter un soutien matériel et moral aux sociétés civiles menacées. Cela inclut la prière, le travail de plaidoyer, la sollicitation d'une expertise, la mise à disposition de ressources, le partage d'informations et le soutien consultatif.

Défis majeurs

En tant qu'Alliance ACT, nous notons que la réduction de l'espace accordé à la société civile est une réalité et représente une menace pour la justice, le développement et la paix dans de nombreuses régions du monde. Dans le même temps, nous constatons avec inquiétude que l'État de droit est bafoué à l'échelle mondiale. Les organismes internationaux de défense des droits de la personne, y compris le Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels, ainsi que les diverses institutions régionales de surveillance du respect des droits de l'homme, qui veillent à la mise en œuvre des normes relatives aux droits humains, ne bénéficient plus de l'attention suffisante ni des ressources nécessaires pour s'acquitter de leurs obligations. Nous observons également une tendance croissante à ne plus suffisamment protéger les droits des minorités et des voix dissidentes, ni à garantir leur droit de participer à la société sur un pied d'égalité.

Partout dans le monde, l'engagement civique devient de plus dangereux et difficile pour les militants, les employés et les bénévoles travaillant pour des associations, des ONG et des mouvements sociaux. Outre les menaces personnelles, les organisations rencontrent systématiquement des obstacles les empêchant de mener à bien leur mission. Un nombre croissant de pays adoptent des lois ou adaptent les cadres juridiques existants afin de rendre presque impossible tout engagement civique. Certaines OSC peuvent voir leurs homologations retirées ou leurs comptes bancaires gelés. Les restrictions sur les financements étrangers et en matière d'accès sont de plus en plus fréquentes. Certains pays ont mis en place des procédures administratives complexes, longues et coûteuses. Tout cela va à l'encontre des efforts déployés par les OSC du monde entier et limite leur autonomie.⁴

Dans de nombreux pays, nous constatons que la réduction de l'espace accordé à la société civile est une réaction au poids et à l'influence positive de cette société civile par le passé. Ainsi, certains gouvernements la considèrent comme un danger pour le pouvoir politique et économique en place. De même, dans certains contextes, l'une des causes profondes des menaces existentielles pesant sur la société civile semble être les réglementations en matière de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent imposées au niveau supranational. Dans d'autres, ces types de mesures ont, de manière variable, contribué à restreindre l'espace dévolu à la société civile. Dans de nombreux cas, les demandes de réglementation stricte des organisations à but non lucratif sont mal gérées et/ou exploitées en vue de restreindre les droits et le développement des personnes vulnérables, par l'intermédiaire de ces organisations qui leur viennent en aide.

Au sein de cet environnement, il est reconnu que tous les types d'organisations de la société civile peuvent opérer sous la contrainte, mais toutes ne sont pas confrontées aux mêmes défis. Les organisations engagées dans la

³ En particulier les Articles suivants de la Déclaration universelle des droits de l'homme : Article 19 (libertés d'opinion et d'expression); Article 20 (libertés de réunion et d'association); Article 28 (droit à un ordre social qui permet le plein exercice de tous les droits inscrits dans la DUDH); Article 29 (devoirs envers la communauté, permettant ainsi le libre et plein développement de sa personnalité).

⁴ Ben Hayes. Avril 2017. **Impact de l'antiterrorisme sur les organisations de la société civile**. Berlin : Pain pour le monde. Document (en anglais) disponible à l'adresse suivante :

https://www.brotfuerdiewelt.de/fileadmin/mediapool/2_Downloads/Fachinformationen/Analyse/Analysis_68_The_impact_of_international_counterterrorism_on_CSOs.pdf

défense des droits et celles qui manifestent clairement une identité religieuse ont souvent fait l'objet d'un examen particulièrement minutieux. Malgré leur rejet du sectarisme et leur respect assidu des codes de conduite et des principes humanitaires internationaux, ainsi que de normes de développement fondées sur les droits, et en dépit du fait qu'elles apportent une aide sans distinction de race, de religion, de sexe ou d'origine, les organisations d'inspiration religieuse peuvent être perçues comme ayant des objectifs anti-étatiques. Par ailleurs, nous reconnaissons que les activités menées par les organisations internationales et nationales présentent divers risques, qui peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre. Dans tous les cas, le travail des ONG et des OSC locales mérite le soutien de toutes les parties prenantes.

Engagements

En tant qu'Alliance ACT, nous pensons que le moment est venu d'adopter une approche plus structurée et plus audacieuse. Cela inclut les appels à l'action suivants :

- Développer des structures et des outils qui s'attaquent aux problèmes liés à la réduction de l'espace accordé à la société civile ainsi qu'à la persécution et aux violations des droits du personnel de la société civile ;
- Améliorer l'élaboration des politiques, le travail de plaidoyer et le partage de modèles de bonnes pratiques afin d'encourager les OSC à jouer leur rôle auprès des populations vulnérables, marginalisées et qui souffrent à travers le monde.

Plus précisément, cela exige de nous les choses suivantes :

- Insister sur le fait que nous soutenons les acteurs de la société civile dans leur lutte en faveur de la justice et de sociétés inclusives ;
- Dénoncer les mesures et les politiques qui restreignent davantage l'espace accordé à la société civile, et ce, chaque fois que cela est nécessaire ;
- Apporter notre soutien à nos membres et partenaires qui souffrent des effets de la réduction de cet espace ;
- Évaluer nos propres politiques et pratiques, ainsi que leurs résultats, afin de s'assurer qu'elles ne contribuent pas involontairement à la réduction de l'espace dévolu à la société civile à quelque niveau que ce soit ;
- Élaborer des normes et des procédures innovantes en vue d'améliorer nos propres actions et celles des autres acteurs, selon les besoins.

Nous appelons les gouvernements à respecter les droits humains et à abolir les politiques, les lois et les pratiques qui entravent le fonctionnement des organisations de la société civile et des mouvements populaires, y compris les organisations de défense des droits de la personne. Par ailleurs, nous appelons les gouvernements à respecter les engagements pris dans le cadre du Document final de Nairobi du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, qui défend le rôle essentiel de la société civile dans le développement et reconnaît que la réduction de l'espace qui lui est dévolu constitue une menace pour ce développement.